

Marcilly en Vilette

AVIS AUX PHOTOGRAPHES !



17^e EXPO-PHOTOS

16 et 17 novembre 2024

Thème : « DE L'AUBE AU CREPUSCULE »

**Ouverte à tous les photographes,
amateurs ou professionnels,
qui devront présenter au moins 1 série de 3 photographies,
couleur ou noir et blanc,
se reportant au thème.**

Renseignements, règlement et inscriptions :

aline.pouget@marcilly-en-villette.fr



17^e Exposition Photographique

MAIRIE de MARCILLY-EN-VILLETTE
62, place de l'église
45240 MARCILLY-EN-VILLETTE
Tél : 02.38.76.10.19

Contact : Aline POUGET
E-mail : aline.pouget@marcilly-en-villette.fr
mairie@marcilly-en-villette.fr

Madame, Monsieur,

La 17^e Exposition de Photographies se déroulera à la Salle Chantaloup de Marcilly-en-Villette

les 16 et 17 novembre 2024

Sur le thème
"De l'aube au crépuscule"

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre concours, et à cette fin, veuillez trouver ci-joint le bulletin d'inscription et le règlement.

Très important, **les bulletins d'inscription ainsi que vos photos devront nous parvenir avant le mardi 5 novembre 2024.**

En espérant vous compter parmi les participants de l'édition 2024, recevez Madame, Monsieur nos sincères amitiés photographiques.

Les Organisateurs.

17^e EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

RÈGLEMENT CONCOURS EXPO-PHOTO 16 et 17 NOVEMBRE 2024

Art. 1 - Les participants au Concours devront présenter de **une à trois séries** de photographies. **Chaque série sera composée de trois clichés**, Noir et Blanc ou Couleur, sur un même thème.

Ce thème étant "*De l'aube au crépuscule*"

Art. 2 – Pour le concours, le **format du support de chaque photographie est de 30 x 40 cm**. Il peut être en carton, verre ou encadrement ; attention cependant, **l'utilisation de sous-verre à clip est interdite**.

Le format de la photographie à l'intérieur de ce support est libre (*Cette règle est valable aussi bien pour les clichés participant au concours que pour les clichés hors-concours*)

Art. 3 - Les photographies devront être impérativement déposées ou reçues à la **Mairie de Marcilly-en-Villette** au plus tard le **Mardi 5 novembre 2024 à 17h**, et devront être récupérées le **Dimanche 17 novembre 2024** dans la soirée, sur les lieux de l'exposition après la remise des prix, sauf celles qui ont fait l'objet d'un envoi postal.

Art. 4 - Tous les clichés proposés devront être **prêts à l'accrochage**. Les organisateurs se réservant le droit de ne pas accrocher les clichés non conformes.

Art. 5 - Pour les clichés ayant fait l'objet d'un envoi postal, l'emballage de retour affranchi devra être joint aux photos. Pour les envois supérieurs à 3kgs (envoi de club), la liasse colissimo devra être jointe et remplie pour le retour.

Art. 6 - Tout cliché numérisé doit être signalé au catalogue

Art. 7- Le nombre de clichés est libre pour les exposants hors-concours. Néanmoins les organisateurs se réservent le droit de procéder à une sélection afin de permettre au plus grand nombre d'auteurs possible de participer à l'exposition.

Art. 8 - Bien qu'un service de surveillance soit mis en place nuit et jour, la Mairie et les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, incendie, perte ou dégradation des œuvres ou de matériel pouvant survenir lors de l'accrochage de l'exposition ou du décrochage.

Art. 9 - Les organisateurs se réservent le droit de ne pas retenir tout cliché incompatible avec l'harmonie de l'exposition.

Art. 10 - Les exposants pourront, s'ils le désirent, vendre leurs clichés. Toutefois, une participation de 10% sera prélevée sur chaque vente afin de compenser les frais d'organisation de l'exposition.

Art. 11 - Un Prix du Public est décerné par le vote des visiteurs pour une série présentée au concours.

Art. 12 - Trois Prix du Jury sont décernés par des professionnels de l'image.

1^{er} Prix du Jury 250 Euros

2^e Prix du Jury 150 Euros

3^e Prix du Jury 100 Euros

Art. 13 - Le non-respect de l'un des articles du règlement implique la non-participation à l'exposition.



17^e EXPOSITION de PHOTOGRAPHIES

BULLETIN D'INSCRIPTION EXPO PHOTO 2024

"De l'aube au crépuscule"

Les 16 et 17 novembre 2024

A retourner à l'adresse ci-dessous avant le : 05/11/2024

Mairie

62, place de l'Eglise

45240 MARCILLY-EN-VILLETTE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

Téléphone

E-mail

Faites-vous partie d'un club : **OUI** **NON**

Si oui, lequel ?

Nombre de séries COULEUR :

Nombre de séries NOIR et BLANC :

Nombre de clichés exposés : :

Liste des clichés

Titre de la série	Titre des photos 3 photos par série	Couleur (cochez)	Noir et blanc (cochez)
.....	1-		
	2-		
	3-		
.....	1-		
	2-		
	3-		
.....	1-		
	2-		
	3-		